

Décision n° 2024-2731
de la présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse
en date du 5 décembre 2024
abrogeant des autorisations d’utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses entités
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse ;

Vu la directive 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l’État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d’utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d’autorisations d’utilisation de fréquences délivrées par l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l’arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l’arrêté du 4 mai 2021 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision du 26 août 2024 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée de l’Autorité portant délégation de pouvoirs ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l’annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. Le directeur Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée, avec son annexe, aux titulaires.

Fait à Paris, le 5 décembre 2024,

Pour la Présidente et par délégation

Laurent CHAPELLE
Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2024-2731
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse
en date du 5 décembre 2024

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
199104994	COMMUNE DU BOULOU	66 LE BOULOU	1 VHF
199204990	COMMUNE DE VILLENEUVE D'ASCQ	59 VILLENEUVE D ASCQ	2 UHF
199506136	SPIE BUILDING SOLUTIONS	93 ST DENIS	3 VHF
199700306	SPIE BUILDING SOLUTIONS	93 LA PLAINE ST DENIS	3 UHF
199800038	CLINIQUE DE LA SAUVEGARDE	69 LYON 9	1 UHF
200400777	SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE	69 FEYZIN	1 VHF
200401678	SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE	69 FEYZIN	1 VHF
200800386	ASL AIRLINES FRANCE S.A.	93 TREMBLAY EN FRANCE	2 VHF
201001219	SOPROREAL	93 AULNAY SOUS BOIS	2 UHF
201101358	SPIE BUILDING SOLUTIONS	93 ST DENIS	1 UHF
201401271	SOC AEROPORTUAIRE DE GESTION & D'EXPLOITATION DE BEAUVAIS	60 TILLE	1 VHF
201500072	SPIE BUILDING SOLUTIONS	93 ST DENIS	1 UHF
201500648	CIE SECURITE PRIVEE	97 ST GILLES LES BAINS	1 UHF
201701409	COMMUNE DE LUCE	28 LUCE	2 VHF
201800391	PROTECT SECURITY	49 ANGERS	2 UHF
201800419	PROTECT SECURITY	49 ANGERS	1 UHF
201900014	SERG SOC EXPLOI RESTAU GASTRONOMIQUE	57 METZ	1 UHF
201900168	CA CAUX SEINE AGGLO	76 LILLEBONNE	12 VHF
201900690	NEWMONT LASOURCE	97 APATOU	4 UHF
202100211	SHIMANO FRANCE	62 SAINT-LAURENT-BLANGY	2 VHF
202100857	MECCANO	62 CALAIS	1 UHF
202100920	COMMUNE D'ANZIN	59 ANZIN	2 UHF
202203561	ENTR TRAVAUX PUBLICS DE L'OUEST	44 NANTES	1 UHF
202302893	GCC	83 OLLIOULES	1 UHF
202401847	EIFFAGE CONSTRUCTION ENVIRONNEMENT GRAND OUEST	49 AVRILLE	1 UHF